



# Commune de Forel (Lavaux)

Case postale 52 - 1072 Forel (Lavaux)  
Tél. 021 781 17 17 - Fax 021 781 24 40

## Municipalité

La Municipalité de Forel (Lavaux)  
au Conseil communal de  
1072 Forel (Lavaux)

### **PRÉAVIS MUNICIPAL NO 9/2017 CONCERNANT UNE DEMANDE DE CREDIT COMPLEMENTAIRE POUR LE DEPASSEMENT DU CREDIT ALLOUE DANS LE CADRE DU PREAVIS 8/2014 CONCERNANT L'AMELIORATION DES CAPTAGES DES SOURCES DU GRENET.**

Monsieur le Président,  
Mesdames les Conseillères et Messieurs les Conseillers,

Nous avons l'honneur de soumettre à votre approbation le préavis municipal n°9/2017, relatif à une demande de crédit complémentaire d'investissement de CHF 700'000.00 pour le dépassement du crédit alloué dans le cadre du préavis 8/2014 pour l'amélioration des captages des sources du Grenet.

#### 1. HISTORIQUE

En date du 6 novembre 2014, sur présentation du préavis 8/2014, le Conseil Communal octroyait à la Municipalité un crédit de CHF 1'975'000.00 pour l'amélioration des captages des sources du Grenet.

Les travaux ont commencé en août 2015, ils seront terminés pour la fin 2017.

Assez rapidement, les travaux ont été supérieurs à ce qui avait été prévu, de même que les résultats en quantité d'eau.

La Municipalité a convoqué les Conseillères et Conseillers le 18 septembre 2015 et le 9 octobre 2015 afin de constater l'ampleur des travaux.

Lors des séances du Conseil Communal, le Municipal en charge a régulièrement informé l'assemblée sur les travaux et principalement sur les dépassements.

**1<sup>er</sup> décembre 2015** : les travaux sont supérieurs au préavis accepté par le Conseil Communal. Les raisons sont principalement dues à la profondeur des puits et aux longueurs des forages.

**14 avril 2016** : Comme déjà annoncé, les travaux de captages sont supérieurs à ce qui avait été prévu dans le préavis n° 8/2014, mais les résultats sont à priori supérieurs. Un crédit complémentaire vous sera demandé lors d'un prochain Conseil.

**16 décembre 2016** : Comme déjà annoncé à plusieurs reprises devant le Conseil Communal, un dépassement de crédit aura lieu. Soucieuse des deniers publics, mais sachant que ce coût supplémentaire ne portera pas à conséquence sur le prix de l'eau, bien au contraire, la Municipalité a décidé de vous présenter une demande de crédit complémentaire par voie de préavis.

**29 juin 2017** : Comme déjà annoncé à plusieurs reprises, l'investissement de ce chantier colossal va dépasser le crédit accordé par le Conseil communal, celui-ci était de CHF 1'975'000.00. Le montant final des travaux devrait avoisiner CHF 2'650'000.00.

## 2. JUSTIFICATIF DU DEPASSEMENT DE CREDIT

Comparaison entre le préavis et les travaux (effectués et en cours) :

1. Ouvrages : réaménagement du réservoir du Grenet	
Préavis 8/2014	Travaux (effectués ou en cours)
CHF 1'233'000.00	CHF 1'284'350.00

La technique prévue est plus importante, ceci est dû à la quantité d'eau filtrée. La solution de démonter totalement le réservoir a été retenue. Celle-ci était finalement moins onéreuse selon les offres demandées.

2. Conduites d'adduction	
Préavis 8/2014	Travaux (effectués ou en cours)
CHF 742'000.00	CHF 1'365'650.00

Les fouilles ont été beaucoup plus importantes, par leurs profondeurs. Les puits également. Les forages avaient été estimés à 450 m de longueur, au final nous en avons réalisé 1361 mètres.

Le ruisseau a été étanché sur 20 mètres (CHF 53'228.00).

Un drainage a été effectué le long du chemin des Charbonnières (CHF 26'864.00).

Les travaux n'étant pas totalement terminés, nous prévoyons un poste divers et imprévu pour CHF 50'000.00.

Nous rappelons que l'ECA subventionne les travaux d'adduction d'eau à hauteur de 5 % sans tenir compte des travaux pour la qualité de l'eau.

Cet investissement complémentaire ne figure pas dans notre plan des investissements de législature, il reste malgré cela dans le cadre de notre plafond d'endettement.

## 3. EVOLUTION DU PLAFOND D'ENDETTEMENT

N° préavis	Date	Objets	Emprunts			Plafond d'emprunts 2016/2021
9/2016	16.12.2016	Plafond d'emprunts				fr. 17'660'000.00
				<b>Accordés</b>		
07/2014	06.11.2014	Aménagement extérieur du groupe scolaire		fr. 400'000.00		
01/2015	23.04.2015	Aménagement d'un trottoir, d'un arrêt de bus scolaires et d'un chemin piétonnier le long de la RC 639 (Bourg des Pilettes)		fr. 100'000.00		
04/2015	18.06.2015	Extension de l'épuration dans le secteur Petit Jorat		fr. 200'000.00		
05/2015	01.10.2015	Collecteur EC, secteur "Liétaz Favaz"		fr. 350'000.00		
02/2017	29.06.2017	Réfection de la route des Tavernes		fr. 1'000'000.00		
03/2017	29.06.2017	Tavaux pour EU + EC + EP - La Chercotte		fr. 700'000.00		
			<b>Contractés</b>	<b>Accordés</b>	<b>Prévus</b>	<b>Solde à disposition</b>
	31.10.2017	Total des emprunts	fr. 11'035'655.00	fr. 2'750'000.00		fr. 3'874'345.00
		Amortissements	fr. -			fr. 3'874'345.00
09/2017	15.12.2017	Crédit complémentaire/Sources du Grenet			fr. 700'000.00	fr. 3'174'345.00
10/2017	15.12.2017	Remplacement de la conduite d'eau - La Chesaude			fr. 330'000.00	fr. 2'844'345.00
Pour séance du Conseil communal de décembre		Total prévisible des emprunts	fr.	14'815'655.00		fr. 2'844'345.00

**4. CONCLUSIONS**

Au vu de ce qui précède, nous vous demandons, Monsieur le Président, Mesdames les Conseillères et Messieurs les Conseillers, de bien vouloir prendre la décision suivante :

**LE CONSEIL COMMUNAL DE FOREL (LAVAU)**

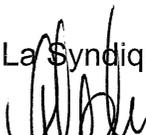
Vu le préavis municipal n° 9/2017,  
Où le rapport de la Commission chargée de son étude,  
Considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

**DECIDE**

- **D'accepter le dépassement de crédit alloué dans le cadre du préavis 8/2014 pour l'amélioration des sources du Grenet à hauteur de CHF 700'000.00,**
- **D'allouer un crédit complémentaire d'investissement de CHF 700'000.00,**
- **De financer cette dépense par un emprunt de CHF 700'000.00, amorti sur 30 ans.**

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

La Syndique :

  
S. Audino



Le Secrétaire :

  
P.-A. Borloz

Adopté en séance de Municipalité du 30 octobre 2017.

Municipal responsable : M. Jean-Marc Genton, municipal.